



1865 CENT CINQUANTE ans 2015

23 juin 1865

« En effet, un des principaux devoirs de la Chambre de commerce sera d'éclairer les gouvernements cantonal et fédéral de ses renseignements [et] de leur adresser des demandes et des suggestions [...] Elle aura aussi à propager nos principes de liberté commerciale dans le reste de la Suisse, où cette question est encore arriérée et où les Chambres de commerce n'existent pas plus que chez nous. »

Ernest Pictet

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Les photos illustrant ce rapport sont tirées des deux événements qui ont marqué le 150^e anniversaire de la CCIG: l'Assemblée générale du 23 mars en présence du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, au Bâtiment des Forces Motrices, et la Journée de Genève, qui s'est tenue le 5 novembre à Palexpo.

Celles de la page 24 sont un clin d'œil à quelques moments forts de l'année:

1. La CCIG part à Lisbonne fêter son 150^e anniversaire.
2. En octobre, une mission économique est conduite à Singapour et Kuala Lumpur.
3. La campagne contre l'initiative sur les successions bat son plein.
4. Une deuxième volée d'étudiants membres de la Junior Entreprise Genève, de la Junior Entreprise HEG et de l'AIESEC effectue un «summer job» à la CCIG.
5. Préparation du film pour la campagne contre l'initiative sur les successions.
6. Les collaborateurs apprennent à se servir d'un extincteur.
7. Le deuxième Déjeuner des sponsors emmène les participants visiter le hangar de la maintenance SWISS.
8. Le premier Déjeuner a lui eu lieu à bord d'un trolleybus Exqui.City des TPG.
9. Une délégation économique met le cap, fin mai, sur les Emirats Arabes Unis.
10. Signature d'un accord de coopération entre la CCIG et la Chambre de Commerce Iran-Suisse.
11. Cérémonie de remise des diplômes du DAS en Management durable en présence de Nathalie Hardyn.

Siège

4, boulevard du Théâtre
1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039
1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11
Fax 022 819 91 00
E-mail: cci@ccig.ch
www.ccig.ch

Editeur: Chambre de commerce,
d'industrie et des services de Genève

Responsable d'édition: Alexandra Rys,
membre de la Direction

Relecture: Fabienne Delachaux, Sonam Bernhard,
chargés de projets Communication

Conception et mise en page: legangmedia.ch,
Christophe Michaud

Photographies: point-of-views.ch, Lumière Noire et Dorier

Impression: Atar Roto Presse SA

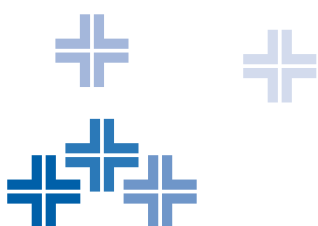
Tirage: 3800 exemplaires

Mars 2016



Table des matières

150 ans de défense de l'économie	2
Message du Président	5
Rétrospective et prospective	6
La CCIG en bref	8
Défense des conditions cadre	10
Services aux membres	14
Promotion des membres	16
Publications et médias	17
Engagements dans la vie de la cité	18
Gouvernance et organisation	20
Finances	22





150 ans de défense de l'économie



En 2015, la CCIG a fêté ses 150 ans. Cet âge respectable, qui frappe d'autant plus à notre ère du « tout jetable », renvoie à une époque que l'on imagine volontiers policée, où tout va à un train de sénateur. Et pourtant, il y a 150 ans, les luttes entre factions politiques rivales atteignaient un paroxysme tel que la Confédération envoyait des troupes rétablir le calme à Genève. C'est à ce moment qu'un groupe d'hommes éclairés et déterminés, emmenés par Ernest Pictet, jugea venu le temps d'assurer la défense et la promotion du commerce et de l'industrie genevois. Après quelques séances préparatoires, l'Assemblée constitutive de la Chambre de Commerce de Genève se tint le 23 juin 1865. L'un de ses principaux devoirs, dira Ernest Pictet dans sa déclaration liminaire, « sera d'éclairer les gouvernements cantonal et fédéral de ses renseignements [et] de leur adresser des demandes et des suggestions [...] Elle aura aussi à propager nos principes de liberté commerciale dans le reste de la Suisse, où cette question est encore arriérée et où les Chambres de commerce n'existent pas plus que chez nous. »*

La CCIG déploie son activité sur de nombreux fronts. Elle est ainsi à l'origine des Ports Francs de Genève (1888), de l'école de commerce (1888) ou encore de la Société pour la protection de l'origine suisse (1917). Si les télégraphes faisaient partie des préoccupations de la CCIG au moment de sa fondation, d'autres sujets sont demeurés d'actualité. Ainsi la fiscalité : la CCIG a soutenu (en vain) les référendums de 1891 et 1902 contre les tarifs douaniers et, en décembre 1922, a mené une campagne couronnée de succès contre l'initiative fédérale proposant un prélèvement exceptionnel sur la fortune. Les transports sont également un sujet auquel la CCIG a toujours porté un grand intérêt. En 1938, elle approuve ainsi un projet de liaison ferroviaire Cornavin–La Praille, puis elle milita pour la liaison avec Annemasse dès 1955.

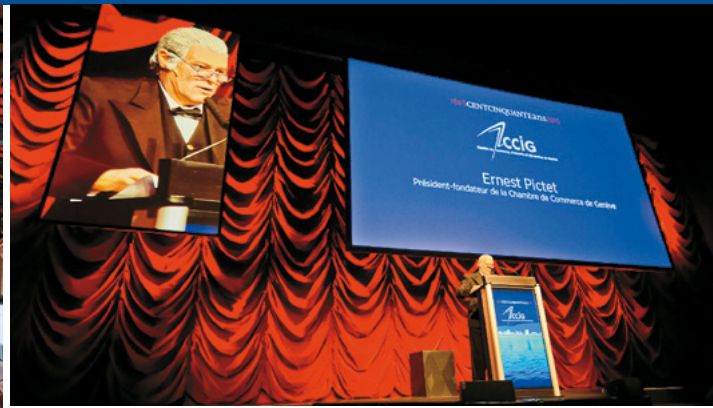
Représentative dès son origine de toutes les composantes du tissu économique genevois, la Chambre de commerce est, jusqu'en 1935, une association de personnes plutôt que d'entreprises. Lors de sa création, l'horlogerie et la bijouterie sont bien évidemment représentées. Puis le bâtiment, la fonderie, le tabac et la tannerie. Ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle que les autres industries, notamment la chimie et la pharma, font leur apparition. Aujourd'hui, la chaudronnerie de précision a remplacé la fonderie et les transports internationaux, la tannerie ; les technologies de l'information sont arrivées. Mais le Conseil de la CCIG représente toujours les onze secteurs les plus importants de notre économie.

L'évolution du nom de notre institution a, elle aussi, reflété les mutations de l'économie : le terme « industrie » a été ajouté en 1961, celui de « services », en 2006.

Si le principe de liberté de commerce est, désormais, bien établi dans le reste du pays, tant la mission première de la CCIG que ses principes d'action sont inchangés : indépendance vis-à-vis de l'Etat, défense de l'économie privée sous les auspices de la liberté du commerce et de l'industrie, liberté des échanges internationaux, fédéralisme et finances publiques saines. Toutes ses valeurs président toujours aux positions prises par la CCIG.

* In : AUBERT, Charles, ARCHINARD, André et GAUTIER, Victor, 1965, 100 ans au service de l'économie genevoise, la Chambre de commerce et d'industrie 1865-1965

1865	Création de la Chambre de commerce
1887	La CCIG crée les Ports Francs et Entrepôts de Genève
1888	La CCIG crée l'école de commerce
1917	La CCIG participe à la création de la Société pour la protection de l'origine suisse
1924	La CCIG rédige le « Cahier de revendications genevoises » consacré aux transports
1929	La CCIG crée le Bureau des certifications d'origine pour Genève
1934	La CCIG siège dans la Commission permanente sur les zones franches
1937	La CCIG cofonde l'Office genevois de cautionnement mutuel
1938	La CCIG approuve le projet de liaison ferroviaire Cornavin–La Praille
1943	La CCIG participe à l'élaboration de la loi cantonale sur les allocations familiales aux salariés
1947	Campagne auprès des autres Chambres de commerce pour l'abrogation ou la simplification des formalités douanières
1948	La CCIG milite pour la liaison ferroviaire Eaux-Vives–Annemasse
1950	La CCIG pousse la construction de l'Hôtel du Rhône en vue de la reprise des activités de la Genève internationale
1951	La CCIG rédige une étude sur le rendement effectif des centimes additionnels
1953	La CCIG crée le certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française
1956	La CCIG lance une étude sur la création d'une Fondation dédiée aux terrains industriels
1956	Création de l'Alliance des Chambres de commerce suisses sur l'initiative de la CCIG
1961	La CCIG crée le Carnet ATA
1961	La Chambre de commerce devient Chambre de commerce et d'industrie
1963	La CCIG participe à la réalisation de la cité du Lignon
1974	La CCIG participe à la création de l'Association en faveur de l'aéroport de Genève-Cointrin (AGC)
1975	La CCIG est membre fondateur de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies
1981	La CCIG rend un rapport sur la circulation et propose de créer des « parkings de dissuasion »
1985	Initiative pour une nouvelle traversée de la rade
1991	Publication de la première « Brochure fiscale » de la CCIG
1992	La CCIG mène la campagne pour l'extension latérale de l'aéroport
1993	La CCIG lance l'opération « Genève gagne »
1993	Ouverture de l'autoroute de contournement (la CCIG a activement soutenu le projet lors du référendum de 1980)
2003	1 ^{er} Evénement économique de la CCIG
2004	La CCIG ainsi que les Chambres de commerce de Zurich, du Tessin, de Bâle, du canton de Vaud, de Neuchâtel et de Berne, adoptent le Règlement suisse d'arbitrage international (Swiss Rules of International Arbitration)
2005	Création du Prix CCIG (remplacé en 2012 par le Prix de l'économie genevoise)
2010	La CCIG réalise l'étude GVA ^{cube}
2011	Inauguration du chantier du CEVA (la CCIG a mené la campagne anti-référendaire de 2009)
2013	Publication de la 7 ^e « Brochure fiscale » de la CCIG



150^e Assemblée générale suivie du Dîner annuel au Bâtiment des Forces Motrices.





Incertitude, inquiétude et indécence



Depuis l'été 2015, les bourses piquent du nez, traduisant un ralentissement économique plus prononcé qu'attendu. Les prévisionnistes revoient à la baisse leurs pronostics de croissance pour 2016. C'est que la locomotive chinoise s'essouffle et que les fondamentaux de l'ensemble des pays émergents sont décevants. Si l'économie suisse a confirmé l'an passé sa résilience, c'est essentiellement parce que les marges ont été comprimées afin de maintenir les volumes d'exportations. A l'évidence, ceci n'est pas une stratégie viable sur le long terme. A l'extérieur comme à l'intérieur, l'**incertitude** règne en maîtresse sur l'économie.

Bien que les chiffres de la Banque Nationale Suisse (BNS) montrent que la croissance suisse est de 7% supérieure à ce qu'elle était avant la crise de 2008, il faut s'attendre à une poursuite de la hausse du chômage. Seule consolation, il n'atteindra probablement pas ses niveaux de 2002 et 2009. Les mauvaises nouvelles ne manquent pourtant pas. Délocalisations et rationalisations dans le secteur industriel, récemment illustrées par l'annonce de plus d'un millier de licenciements du côté d'Alstom Suisse, ou poursuite de la consolidation dans le secteur bancaire sont autant de signes inquiétants. Le taux de change euro / franc suisse se maintenant autour de 1 franc 10, aucun salut n'est à attendre de ce côté.

Pendant ce temps, nous ne voyons toujours pas l'ébauche d'une solution à moins d'un an de la mise en place du frein à l'immigration de masse. Quant à RIE III, le conseiller d'Etat Pierre Maudet, dans son allocution lors de notre Événement économique du 5 novembre 2015, nous a garanti explicitement « un taux de 13,00 périodique ». Mais nous n'en avons pas encore la certitude et ceci est source d'**inquiétude** pour l'économie.

Et tandis que les entreprises doivent se démener, jour après jour, pour assurer la pérennité de leurs emplois, la fonction publique fait grève pour protester contre ce qu'elle nomme le « budget d'austérité » du Conseil d'Etat. Quelle austérité pour une fonction publique dont le salaire médian est de 8666 contre 7042 francs dans le privé ? Et quelle **indécence** quand on compare notre situation à celle de pays qui, eux, ont bu ou boivent encore la coupe de l'austérité jusqu'à la lie !

A l'instar des commerçants qui se retrouvent bien seuls à supporter les frais du vandalisme essuyé en fin d'année, Genève doit prendre garde à ne pas casser aussi les conditions cadre qui ont fait sa prospérité. Les dégâts en seraient plus difficiles à réparer que les vitrines.

Pierre Poncet
Président de la CCIG

Les petites joies

Pour nous comme pour de nombreux autres observateurs, le début de l'année 2016 ressemble fort à celui de 2015: pétrole ridiculement bon marché, fondamentaux faibles dans les pays émergents, croissance mondiale révisée à la baisse à chaque nouvelle estimation. Mais croissance mondiale tout de même.



Se satisfaire de peu

La Banque nationale suisse (BNS) estime que la croissance mondiale atteindra 3,7% en 2016, alors qu'elle l'avait évaluée à 4% l'an dernier à la même époque. Tous les regards sont braqués sur la Chine, dont l'activité industrielle fléchit par suite d'une demande internationale atone et d'un niveau élevé des stocks. Le Fonds monétaire international situe tout de même sa croissance à 6%, niveau qui a toujours de quoi nous faire rêver. Cette perte de vitesse de l'industrie chinoise est considérée comme le signe d'une transformation profonde de son économie, vers une croissance plus équilibrée, dont on pourra éventuellement déplorer les effets sur les marchés financiers mondiaux. Mais elle peut difficilement être considérée comme surprenante.

Dans les pays émergents, la baisse des monnaies locales relativement au dollar a conféré un avantage concurrentiel aux économies concernées. Le désendettement du secteur privé n'est toutefois de loin pas terminé et ce d'autant qu'une partie des dettes est en USD. Toutefois, de nombreux analystes pensent que la reprise de la production en Inde, ainsi que la stabilisation de la Russie et du Brésil seront générateurs de croissance.

Pour leur part, les prix historiquement bas du pétrole inaugurent une ère inédite. En effet, l'impact haussier sur les pays importateurs est, pour le moment, plus faible que lors des précédentes baisses. En outre, Arabie saoudite mise à part, les pays producteurs n'ont pas les réserves nécessaires pour supporter indéfiniment ce nouvel état de fait. Enfin, ces cours rendent difficilement acceptables les investissements nécessaires à la mise en œuvre des énergies « décarbonées ».*

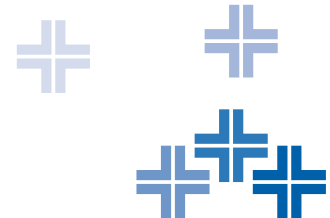
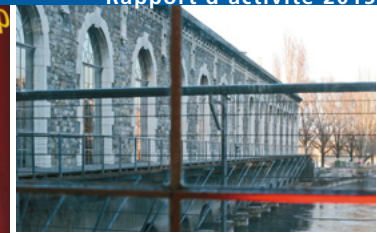
En regard de cette litanie de mauvaises nouvelles, contrairement à l'industrie qui patine, le secteur des services a crû dans la plupart des pays, notamment en raison d'une consommation intérieure forte, en particulier aux Etats-Unis. La hausse des taux d'intérêts pourrait cependant freiner cette dernière.

Résilience, résilience !

La croissance suisse s'est maintenue. On observe toutefois que le premier trimestre 2015 a été négatif et le troisième est, au mieux, étale. La consommation et les exportations (entraînées par la chimie et la pharma) sont restées globalement dynamiques car les entreprises ont souvent consenti de fortes baisses de prix qui ont réduit leurs marges tout en mettant en œuvre des mesures destinées à réduire les coûts de production et à accroître l'efficacité.

On soulignera au passage que la quote-part de l'industrie au PIB suisse a légèrement augmenté au cours des quinze dernières années, alors qu'elle a diminué dans les pays de l'OCDE, en France et au Royaume-Uni notamment, ainsi qu'aux Etats-Unis.

Cette résilience, dont tous se félicitent, ne doit toutefois pas masquer le fait que les prévisions de croissance pour 2016 restent modestes. La BNS est la plus optimiste, avec 1,5% (comparé à 1% pour 2015), tandis que le BAK et le KOF la voient plutôt autour de 1,1%. Pessimiste, le Credit Suisse l'estime, quant à lui, à 1%, soit nettement au-dessous du potentiel, et remarque que, ramené à la population, le résultat par habitant est négatif.



Genève

Menée début 2016, l'Enquête conjoncturelle de printemps de la CCIG portait en partie sur une appréciation de la part des entreprises membres des résultats obtenus en 2015. 515 sociétés y ont répondu. Une majorité (42%) d'entre elles ont qualifié l'année de difficile, voire très difficile. Cependant, 33% l'ont jugée bonne ou même très bonne. C'est le cas des assurances, de l'immobilier, du négoce, de l'enseignement ou des transports. Les secteurs pour lesquels cela s'est révélé largement plus difficile sont l'horlogerie, le tourisme, l'industrie, l'énergie, le commerce de détail et de gros ou encore la chimie.

Concernant le volume d'affaires, 76% des entreprises s'attendaient à ce qu'il augmente mais cela ne s'est réalisé que pour 58% d'entre elles. Un constat identique peut être fait pour la rentabilité puisque seulement 55% des sociétés ont déclaré une croissance de la rentabilité alors que 75% en prévoyait une.

De façon encore plus marquée que l'année dernière, les disparités sont grandes au sein des mêmes secteurs. Ainsi la banque, les médias, le négoce et la santé, ont à la fois sous-performé et surperformé.

Quant à l'impact du franc fort, 62% des entreprises répondantes ont annoncé qu'il avait été négatif, et même fortement négatif pour un quart d'entre elles. Mais la cherté du franc n'a pas entraîné de délocalisations en masse puisque seules 25 sociétés ont annoncé l'avoir fait (contre 33 en 2014). Les diminutions d'effectifs ont cependant été deux fois plus fortes que prévu (22% contre 11%) alors que 23% ont augmenté leur personnel.

Les conditions économiques actuelles nous rappellent *la théorie des petites joies* de Georges Simenon. Ainsi, à juste titre, nous pouvons nous réjouir de ce que Genève et la Suisse tirent leur épingle du jeu. On a même raison de se féliciter de ce demi-point de croissance supplémentaire prévu pour 2016 par rapport à 2015.

L'an dernier, nous prônions l'innovation pour remédier à l'incertitude. Mais cette belle idée demande à être suivie d'actes tangibles, qui doivent se dégager de la rhétorique des chancelleries. L'urgence est d'autant plus grande que le fossé entre certaines (pro)positions politiques et la réalité économique grandit. Les petites joies peuvent illuminer d'un rayon de soleil un jour gris, mais elles ne feront pas le printemps.

Jacques Jeannerat
Directeur général de la CCIG

* Pour un résumé de la situation, GEOFFRON, Patrice, 2016. « Chute du prix du pétrole: tout sauf une aubaine ». Les Echos. 27 janvier 2016.

La CCIG en bref

Avec quelque 2400 entreprises membres (soit 8,3% de plus qu'à fin 2014), de toutes tailles et tous secteurs, la CCIG représente près de 130 000 emplois. Association de droit privé, fondée en 1865 – ce qui en fait la troisième plus ancienne Chambre de commerce de Suisse –, la CCIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour atteindre cet objectif, son action se décline en quatre missions:

1. **améliorer** les conditions cadre de l'économie;
2. **promouvoir** ses membres par la mise en relation d'affaires;
3. **fournir** des services aux entreprises;
4. **informer** et documenter ses membres.

Domaines d'action

La CCIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises. Il s'agit de:

1. **l'aménagement**: d'une part, les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables, dans des zones bien équipées et, d'autre part, le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active;
2. **l'énergie**: important moyen de production pour l'industrie, sa disponibilité et son coût jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises;
3. **la fiscalité**: un taux compétitif encourage l'audace économique; avec des ressources financières disponibles, les entreprises investissent et créent de l'emploi;
4. **la mobilité**: indispensable aux échanges, son rôle est capital. De mauvaises conditions de circulation engendrent des surcoûts, tant pour les entreprises que pour les individus.

Membres

En 2015, la CCIG a accueilli 318 nouveaux membres. Au 31 décembre, elle compte un total de 2399 membres.

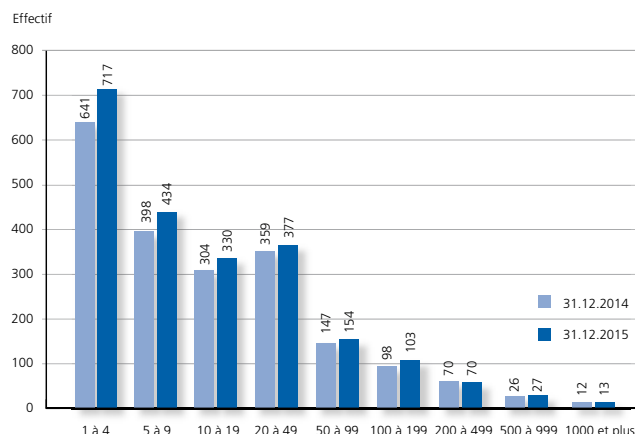
Evolution par statut

	31.12.2014	31.12.2015
Entreprises	2055	2225
Associations	102	116
Individuels	58	58
Total	2215	2399

Evolution par secteur économique (entreprises et associations)

Secteur économique	31.12.2014	31.12.2015
Banques, assurances, affaires immobilières, conseils	938	1017
Commerce, restauration, hébergement	436	463
Transports et communications	242	278
Industrie, arts et métiers	193	205
Bâtiment et génie civil	107	115
Divers	241	263

Evolution par effectif (entreprises)





Direction

Jacques Jeannerat

Assistante: Anne-Catherine Carta,
puis Béatrice Ojeda
(dès le 15 octobre)

Assistant politique: Marc Rädler

Comptabilité: Alexa Hertach, Sonia Carvas

Relations membres et Parrainage:
Thierry Reverdin,
Natacha Gouais (dès le 18 mai)

Politique générale et Administration

Nathalie Hardyn

Assistante politique: Marie-Louise Possa

Services généraux: Joëlle Blondel, Stéphane Feracci

Affaires internationales, Arbitrage et médiation

Vincent Subilia (dès le 1^{er} mai)

Assistante: Catherine Carrera (dès le 15 juin)

Arbitrage et médiation

Secrétaire de la Cour d'arbitrage, juriste senior:
Shaheeza Lalani (dès le 1^{er} mai)

Juriste: Jennyfer Dreyfuss
(dès le 1^{er} novembre)

Assistante: Cindy Roy

Jusqu'à fin avril, Eric Biesel dirigeait le département
Arbitrage et Médiation

Politique cantonale et Législation

Charles Lassaue

Assistante politique: Marie-Louise Possa

Visas et légalisations, carnets ATA, certificats d'origine

Fabio Quero, responsable
Jean-Pierre David
Marie-Antoinette Febbraio
France Gervais

Accueil et renseignements

Hélène Glass

Listes d'adresses, Swissfirms

Brigitte Schouwey (jusqu'au 31 mars),
Béatrice Moser (dès le 1^{er} avril)

Communication

Alexandra Rys

Chargés de communication:

Sonam Bernhard (responsable des événements)
Priscilla Steiner (événements)
Fabienne Delachaux (publications)
Julinar Sharaiha (stagiaire)

Au service des membres (personnel au 31.12.2015)

Nombre de collaborateurs:

29 (dont une stagiaire maturité professionnelle).

Nombre de postes:

25,2 emplois équivalents plein temps

Répartition:

20 femmes (69%), 9 hommes (31%).





Accueil des invités à la Journée de Genève.



Défense des conditions cadre

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre, souvent à l'occasion de campagnes de votations.

Fiscalité

Imposition successorale

Que ce soit au plan suisse ou cantonal, les velléités de certains milieux d'augmenter encore la pression fiscale sur une partie des contribuables (entreprises, contribuables à revenu ou fortune élevés, propriétaires fonciers, etc.) font que cette condition cadre reste plus que jamais au centre de l'actualité.

Une question a été tranchée par votation: les Suisses ne veulent pas d'une imposition fédérale des successions. Au cours de la campagne qu'elle a menée, la CCIG a eu l'occasion de débattre plus largement de l'imposition du patrimoine, dont la taxation est particulièrement élevée en Suisse en comparaison internationale en raison, notamment, du prélèvement d'un impôt sur la fortune. Par le biais d'un film didactique, il a été possible de montrer comment un même franc de revenu est taxé au fil des ans au travers de l'impôt sur le revenu, puis sur la fortune et enfin, dans certains cantons, lors de la succession. Cette information à la population est essentielle et la CCIG s'attelle à la diffuser aussi largement que possible.

RIE III

Le projet de troisième réforme de l'imposition des entreprises a été mis en consultation par le Conseil fédéral. La CCIG a pris part à ce processus en adressant une prise de position circonstanciée au Département fédéral des finances. Elle a notamment soutenu le principe de l'abolition des statuts fiscaux cantonaux et s'est prononcée favorablement, parfois avec des réserves, sur plusieurs autres points de la réforme proposée par le Conseil fédéral (comme toutes les prises de position de la CCIG, celle-ci peut être consultée à l'adresse www.ccig.ch/Defendre-leconomie/Consultations).

Dans le détail, l'imposition préférentielle des produits de licence (licence box) a été plébiscitée, en suggérant de l'accompagner de mesures encourageant la R&D en Suisse. L'adaptation de l'impôt sur le capital a aussi été soutenue, tout comme la suppression du droit de timbre, pour autant que cette dernière ne mette pas en danger la réforme en raison des coûts engendrés.

En revanche, l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts (NID) n'apparaît pas comme une mesure positive pour Genève. Ce point de la réforme devrait pour le moins être laissé au choix des cantons. Il en est de même de l'unification du traitement des réserves latentes (Step up) dont l'application pourrait se révéler coûteuse. Diverses mesures visant à améliorer la systématique fiscale ont également été rejetées car elles n'étaient pas en lien direct avec cette réforme, tout comme le projet de taxer les gains en capital sur titres.

Par ailleurs, la CCIG a suggéré d'examiner la possibilité d'introduire une imposition au tonnage, mesure qui serait favorable au secteur du négoce, très présent à Genève.

Le Conseil fédéral a tenu compte des résultats de la large consultation initiée et a déposé un projet modifié devant le Parlement au second semestre 2015, projet de loi qui se rapprochait des attentes de la CCIG.

Le Conseil d'Etat genevois a, à plusieurs reprises, annoncé qu'il souhaite fixer un taux d'imposition de 13% pour l'impôt fédéral, cantonal et communal sur les bénéficiaires. La CCIG a marqué son soutien à cet objectif stratégique au travers de ses différents vecteurs de communication.

Aménagement du territoire

Après l'adoption par le Grand Conseil, le 20 septembre 2013, du Plan directeur cantonal 2030 (PDC30), les grands enjeux stratégiques autour de l'aménagement du territoire ont fait place à des projets d'envergure mais plus ciblés, notamment consacrés au logement. Le Conseil fédéral a partiellement approuvé le PDC30 en avril 2015, émettant des réserves pour les projets de déclassement au-delà de 2023, notamment en raison de la diminution des surfaces d'assolement cantonales.

La CCIG est restée attentive au développement du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), qui a vu les résultats d'un mandat d'étude parallèle pour le périmètre de l'Etoile être dévoilés en février. Le projet lauréat prévoit une mise en valeur du site central du nouveau quartier et envisage la construction de tours, un des sujets sur lesquels la CCIG s'est exprimée à plusieurs reprises en 2015. La densité de la zone est par ailleurs élevée, rejoignant ainsi la position maintes fois évoquée par la CCIG pour éviter le gaspillage du sol.

Le logement a bien entendu occupé les acteurs immobiliers et l'Etat. Le conseiller d'Etat en charge de cette politique a initié une série d'ateliers intitulés « Rencontres du logement » qui a réuni les diverses associations proches de la problématique du logement. La CCIG a été associée à cette démarche à laquelle elle a activement pris part. La synthèse des discussions et des solutions esquissées pour sortir de la situation de pénurie connue depuis de nombreuses années s'est matérialisée par le dépôt, par le Conseil d'Etat, d'un rapport divers (RD) relatif à la mise en œuvre de la politique du logement. Les options

prises par l'exécutif posent toutefois un certain nombre de problèmes et devront être rediscutées.

A noter sur le plan du logement l'acceptation par la population, en votation populaire, d'une loi simplifiant la procédure de transformation des locaux commerciaux en logements.

Par le biais de son représentant au sein du Conseil de direction de la Fondation pour les terrains industriels (FTI), la CCIG a également participé à l'évolution des rapports entre la Fondation et l'Etat, afin d'assurer une meilleure autonomie financière et décisionnelle de celle-ci. Les réflexions sur la mise en œuvre de la densification des zones d'activités s'est poursuivie et a permis la réalisation de bâtiments industriels de nouvelle génération, proposant des densités importantes qui permettent d'éviter le gaspillage du sol.

Energie et environnement

Réforme fiscale écologique

La CCIG a répondu à la procédure de consultation fédérale relative à un projet de disposition constitutionnelle pour un système incitatif en matière climatique et énergétique. Ce projet est le volet financier de la stratégie énergétique 2050, toujours en discussion au Parlement fédéral.

Un régime d'incitation étant davantage conforme à la logique économique qu'un régime de subvention, le projet du Conseil fédéral va dans le bon sens. Néanmoins, la CCIG rejette le projet car tous les scénarios envisagés renchérissent massivement le prix de l'énergie.

Ces hausses seraient de nature à porter fortement préjudice à la compétitivité des entreprises, avec à la clé un risque de désindustrialisation graduelle du pays. Et ce d'autant que les montants de la taxe énergétique et sur l'électricité seraient sensiblement plus élevés que les taxes et suppléments actuels appelés à être remplacés. La CCIG se prononce également contre toute taxation des carburants, qui serait de nature à favoriser le « tourisme à la pompe » et priverait les infrastructures routières du financement nécessaire à leur développement.

Transports

Tarifification de la mobilité

La CCIG a pris position sur le rapport sur la tarification de la mobilité mis en consultation par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). La CCIG s'oppose à ce que la tarification de la mobilité soit considérée comme un outil de gestion de la mobilité. Telle qu'elle est envisagée par le DETEC, la tarification risque de renchérir considérablement les déplacements dans les zones urbaines et les agglomérations du pays, ce qui risquerait de porter atteinte à leur attractivité et à leur dynamisme économique.



Les Ateliers de la Journée de Genève.

La tarification de la mobilité ne constitue pas une solution adéquate aux problèmes d’engorgement des réseaux routier et ferroviaire. Le développement des infrastructures de manière générale, l’achèvement du réseau des routes nationales et la mise en œuvre des projets FORTA et FAIF constituent des pistes à privilégier.

Enfin, la CCIG regrette l’absence de prise en considération dans ce rapport des conséquences économiques de la tarification de la mobilité.

Mobilité à Genève

Le Grand Conseil a adopté en décembre la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, contre-projet à l’initiative populaire « pour des transports publics plus rapides ». La CCIG a examiné minutieusement les conséquences du projet sur le trafic professionnel, la fluidité générale du trafic, l’accès au centre-ville et le stationnement. Elle en a conclu que le projet méritait d’être amélioré pour aller davantage dans le sens des besoins de l’économie et des entreprises. C’est la raison pour laquelle elle a soutenu les amendements déposés par l’UDC. La majorité du Grand Conseil n’a toutefois pas voulu briser le consensus politique auquel était parvenue la sous-commission à l’origine du projet. Elle n’a donc accepté que deux amendements mineurs en séance plénière, ce qui a incité les Verts à ne pas retirer leur initiative. Les deux textes seront soumis en votation, peut-être en même temps que l’initiative PLR-PDC sur la Traversée du Lac. Une simultanéité des votes ne serait pas dénuée de sens car la loi sur la mobilité s’apparente davantage à une série de mesures d’accompagnement de la Traversée du Lac qu’à un contre-projet à l’initiative verte.

Traversée du Lac

La CCIG a soutenu le lancement de l'initiative cantonale « oui à la grande Traversée du Lac » qui a été déposée en janvier, munie de quelque 11 700 signatures. L'initiative vise à achever le contournement autoroutier de Genève. Afin d'accélérer sa réalisation, un partenariat avec le secteur privé est envisagé parallèlement au mode de financement prévu par la Confédération.

Enfin, elle demande à l'Etat de s'appuyer sur cette infrastructure pour aménager les rives avec les communes concernées, réduire les nuisances dans les zones urbanisées, renforcer l'efficacité des transports publics, favoriser la mobilité douce et créer de nouveaux espaces publics. La votation aura lieu en 2016.

Que ce soit directement ou par l'entremise du Groupement Transports et Economie, dont elle est membre, la CCIG est également intervenue pour représenter l'économie dans les dossiers suivants: plans d'actions 2015-2018 du réseau routier et de la mobilité douce, interfaces CEVA, extension souterraine de la gare Cornavin, péage urbain.



Dessin réalisé par Elizabeth Auzan.



Services aux membres

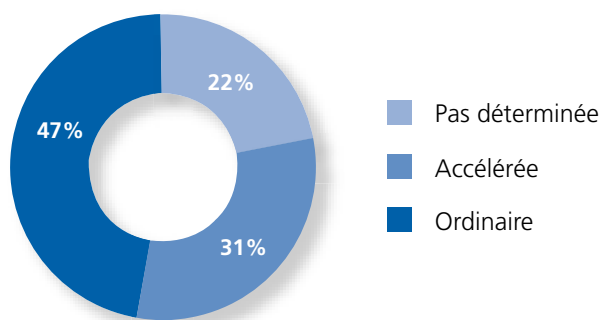
La CCIG offre une série de services destinés à faciliter la vie des entreprises. Ils concernent principalement les modes alternatifs de résolution des conflits, les formalités douanières, le commerce international, la formation et le réseautage. En octobre, la CCIG a créé un nouveau service, PME connect, qui met à disposition des entreprises membres une forme de « guichet » de premier conseil et d'orientation

Arbitrage et Médiation

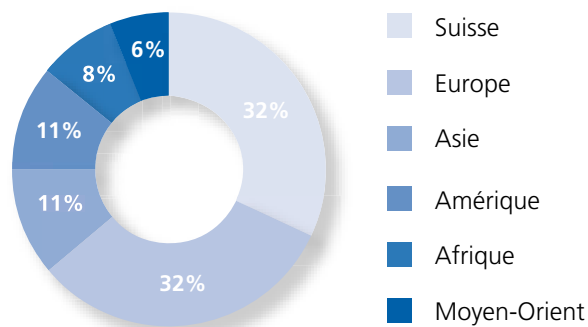
L'année 2015 a été marquée par un fort volume d'activités sur le front de l'activité arbitrale; la médiation a pour sa part connu des développements réjouissants.

Arbitrage

50 nouvelles affaires ont été traitées (contre 47 en 2014), dont 2 procédures d'urgence (i.e. décision rendue dans un délai de 15 jours).



Les parties étaient de 38 nationalités différentes, dont la répartition par région est la suivante :



Dans 47% des affaires, toutes les parties étaient étrangères. Les contrats les plus fréquemment visés sont ceux d'achat/vente de biens, de distribution, de service, de prêt et de bail; 14% des affaires étaient liées au négoce de matières premières (notamment l'acier). La valeur litigieuse moyenne s'élève à CHF 5,6 millions.

Médiation

En 2015, le Secrétariat a eu à connaître de deux affaires de médiation. L'année a été consacrée à la conduite de réflexions sur les démarches à engager pour intensifier l'usage de ce mode de gestion des conflits.

Evénements

L'année aura été ponctuée de nombreux événements organisés dans le domaine de l'arbitrage comme de la médiation. Parmi ceux-ci, une conférence en partenariat avec la Swiss Trading and Shipping Association (STSA), destinée à présenter le mécanisme dit ACT (Alternative Dispute Resolution for Commodity Trading, Shipping and Trade Finance), qui vise une gestion arbitrale simplifiée des contentieux dans le domaine des matières premières, s'est tenue en juin à Istanbul.

La CCIG a également eu le plaisir d'accueillir en août une quarantaine d'étudiants de la European Law Students' Association (ELSA), issus d'une vingtaine de pays, dans le cadre de la « Summer Law School on Arbitration »; ceux-ci ont bénéficié d'un riche enseignement sur l'arbitrage, ses institutions et ses règles, prodigué par le président honoraire de la Cour internationale d'Arbitrage de la CCI et professeur émérite de l'Université de Fribourg, Pierre Tercier.

La CCIG a par ailleurs été associée à une conférence organisée par l'Association de Juristes d'affaires internationales consacrée à la médiation commerciale.

Développements

Outre un renforcement des capacités de son département d'arbitrage et médiation, la CCIG s'est engagée à augmenter les moyens dédiés à la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), institution suisse dont elle est membre fondateur, de façon à contribuer à la promotion de la place suisse dans le règlement des différends. Afin que Genève contribue à son développement, le directeur de la CCIG a pris la présidence de la SCAI. Cette dernière est, par ailleurs, dotée d'une nouvelle directrice exécutive et conseillère juridique basée, pour une partie de son temps, à la CCIG, ainsi qu'à Zurich et Lugano.

Commerce international

L'année a été riche en activités destinées à accompagner les membres de la CCIG en matière de commerce international. Au nombre des démarches engagées, la CCIG a notamment mis sur pied deux déplacements à l'étranger.

Organisée conjointement par le Service de la promotion économique (SPEG) et la CCIG, une délégation économique d'une vingtaine d'entrepreneurs genevois a mis le cap, fin mai, sur les **Emirats Arabes Unis** pour une mission de 5 jours. Conduite par Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge de la sécurité et de l'économie, celle-ci poursuivait le double objectif de valoriser les atouts genevois et de célébrer les liens économiques privilégiés unissant Genève aux Emirats. La délégation a pu s'imprégner des défis infrastructurels majeurs que relève Dubaï et a pu rencontrer la communauté d'affaires genevoises. Face au basculement du centre de gravité économique vers l'Est, les Emirats constituent un relais de croissance essentiel pour Genève. Hors zone euro, cet émirat est en outre emblématique du dynamisme qui anime les marchés émergents.

En octobre, la CCIG a organisé, conjointement avec le SPEG et l'Office de promotion des industries et des technologies, une mission économique à destination de **Singapour et Kuala Lumpur**. Conduite également par le conseiller d'Etat Pierre Maudet, celle-ci était destinée à promouvoir les atouts genevois en Asie du Sud-Est. Forte d'une trentaine d'entrepreneurs genevois, la délégation fut rythmée par un programme dense de rencontres stratégiques et d'événements à caractère social. Les membres de la délégation purent également prendre la mesure du dynamisme hors norme affiché par Singapour. Autre objectif du déplacement singapourien: prendre une part active à l'ouverture du salon SIBOS, véritable « Telecom de la finance », dont Genève accueillera en 2016 les quelque 8000 participants.

En outre, la CCIG a directement organisé ou contribué à de nombreuses manifestations destinées à soutenir ses entreprises membres dans leur développement international:

- Table ronde Suisse-Iran avec Livia Leu, ancien ambassadeur de Suisse en Iran, qui a connu un succès manifeste en accueillant une trentaine de dirigeants d'entreprises de haut niveau, vivement intéressés par ce marché « ré-émergent ».
- « Geneva Roundtable - Sino-Swiss Synergies in Trade Finance », qui a rassemblé une centaine de participants, majoritairement acteurs de la finance, au Graduate Institute. Des orateurs de premier plan tels que Mme l'Ambassadeur de Chine, Patrick Odier, Edouard Cuendet et Pierre Maudet ont souligné les atouts genevois dans le domaine du financement du négoce en particulier.
- Diverses présentations sur les avantages et défis économiques genevois à l'attention de délégations d'entrepreneurs en visite à Genève, notamment chinois.
- Nombreuses rencontres avec des chambres de commerce binationales (française, italienne, des pays arabes, etc.) ainsi qu'avec des représentants étatiques étrangers de haut rang (le premier ministre du Bénin ou le ministre de l'économie et des finances de Bolivie par exemple).

Enfin, la CCIG est intervenue régulièrement lors d'événements aussi variés que le « Vietnamese-Swiss Business and Investment Promotion Forum », le « Sino-Swiss Women's Forum » ou le « Summer Executive Programme » de la Geneva School of Diplomacy and International Relations.

Visas et légalisations

	2014	2015	Evolution
Certificats d'origine	12 520	13 086	+4,5%
Attestations suisses	136	101	-25,7%
Factures et attestations diverses	12 520	13 604	+8,6%
Carnets ATA	2 709	2 743	+1,2%
Carnets CPD	77	81	+5,2%
Certificats CITES	14 283	13 443	+5,9%

Un nouveau service est offert par la CCIG depuis le 1^{er} décembre: les carnets ATA/CPD peuvent désormais être émis sans dépôt de garantie, grâce à un partenariat avec Swiss-caution et ATA Suisse.

Séminaires / formation

Afin que les membres de la CCIG profitent efficacement des rencontres qu'ils font lors des manifestations, un nouveau séminaire de formation, « Le réseautage productif: comment rencontrer l'autre », se tient désormais environ tous les deux mois. Dans un tout autre domaine, un séminaire de formation continue sur les accords de libre-échange et statut d'exportateur agréé, animé par la Direction des douanes de Genève, a réuni 21 participants début décembre.

Certificat « Rédiger en français professionnel »

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé depuis de très nombreuses années par la CCIG, en collaboration maintenant avec l'Ifage, cet examen a poursuivi son écoute attentive des besoins de notre monde en mutation. Trente candidats se sont présentés à la session 2015.

PME Connect

La CCIG a décidé de créer une forme de « guichet » de premier conseil et d'orientation sur quelques grandes thématiques liées à la gestion d'entreprise. Pour son lancement, ce nouveau service s'est consacré aux questions liées au financement, à la restructuration et à la transmission tant du point de vue des entreprises que de celui des investisseurs institutionnels ou privés et a démarré en novembre par un séminaire intitulé « Financement et actionariat ».



Séminaire économique et Cérémonie de remise des Prix.

Promotion des membres

Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relation d'affaires en organisant tout au long de l'année des événements qui sont autant d'occasions de faire des rencontres d'affaires prometteuses.

Le 150^e anniversaire de la CCIG a conféré à 2015 des couleurs hors du commun. Pour célébrer dignement ce jubilé, les deux événements phares ont adopté un format aussi innovant qu'exceptionnel. Ainsi, le Dîner annuel de la Chambre précédé de l'Assemblée générale a servi d'écrin à un spectacle unique et inédit au Bâtiment des Forces motrices, tandis que l'Événement économique s'est transformé en « Journée de Genève », s'enrichissant de nombreux ateliers consacrés à des thèmes d'une brûlante actualité.

Les événements en chiffres :

- Journée de Genève et 13^e Événement économique : 880 participants
- Dîner annuel de la Chambre et 150^e Assemblée générale : 850 participants
- 12 Midis de la Chambre : 600 participants
- 9 séminaires du sponsoring : 550 participants
- 10 séminaires du commerce international : 300 participants
- 8 séminaires d'entreprise : 270 participants
- 1 séminaire thématique (nouveau stade de l'Olympique Lyonnais) : 260 participants
- 6^e Salon du vin : 220 participants
- 4 Rencontres du management durable : 203 participants.
- 7 Accueils des nouveaux membres : 160 participants

Publications et médias

Informer et documenter ses membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec la presse.

CCIGinfo

11 numéros tirés chacun à 3700 ex.

E-ccig

46 newsletters – 3791 abonnés au 31.12
A noter un taux moyen d'ouverture de 35,43%

Site de la CCIG (www.ccig.ch)

79 134 visites, dont 76% depuis un ordinateur fixe,
17% par smartphone et 7% depuis une tablette

55 688 visiteurs, dont 68% de nouveaux

6595 visiteurs par mois, soit 220 par jour

100 articles postés dans les news

Page Facebook de la CCIG

(<https://www.facebook.com/CCI.Geneve>)

4551 fans

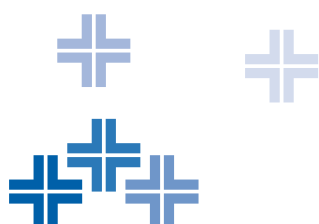
Médias

10 interviews à la radio et TV de membres de la Direction

64 articles ont cité la CCIG

Sous le titre **Economie genevoise: toujours dans la course?**, l'Etude économique 2015, réalisée par la CCIG et la BCGE avec la contribution de l'Office cantonal de la statistique, avait pour objectif de mesurer l'attrait de Genève pour des entreprises étrangères.

La CCIG a en outre conduit les deux Enquêtes conjoncturelles usuelles, au printemps et en automne.





Stands des lauréats et des sponsors de la Journée de Genève.

Engagements dans la vie de la cité

La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif entre partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Les événements en chiffres:

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

Le prix de la CCIG a été attribué à Mélanie Moret Galarraga Flores pour son diplôme d'employée de commerce CFC.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelor obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute Ecole de gestion a été attribué à Andrea Genecand pour son travail intitulé « BALESTRACHIVES ».

Faculté d'économie et de management, Université de Genève

Le prix CCIG de la meilleure moyenne du Master in Economics dans le cadre de la Faculté d'économie et de management de l'Université de Genève a été décerné à Joël Tawil pour sa moyenne générale de 5,4.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable mis sur pied conjointement par les Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Genève et la Haute école de gestion (HEG) de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale. Elle a organisé, dans ce cadre, une session consacrée à l'importance du management durable pour les entreprises, au cours de laquelle des représentants de Manotel, Migros Genève et Helvetia Environnement ont pris la parole. La CCIG décerne en outre chaque année un prix, dont le lauréat 2015 est Michael Strauss.

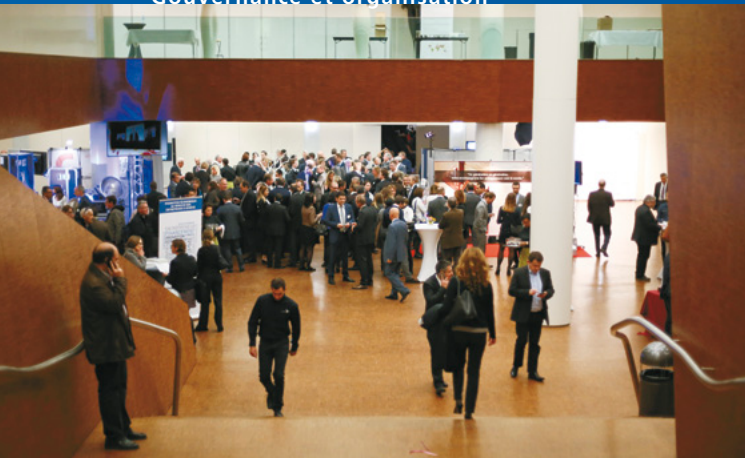
Représentations de la CCI

- Association en faveur de l'Aéroport international de Genève-Cointrin (Présidence): *Jacques Jeannerat*
- Association Genève Energie: *Nathalie Hardyn*
- Association suisse de l'arbitrage: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Centre d'accueil Genève internationale (CAGI): *Vincent Subilia*
- Chambre de commerce Suisse-Chine (Comité): *Vincent Subilia*
- Comité régional franco-genevois (Commission économie, emploi et formation professionnelle): *Vincent Subilia*
- Commission cantonale de la statistique: *Alexandra Rys*
- Commission consultative des Cheneviers: *Marc Rädler*
- Commission consultative du tourisme: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Commission consultative pour les questions énergétiques: *Nathalie Hardyn*
- Commission de gestion de la maturité professionnelle commerciale: *Jacques Jeannerat*
- Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (Commission taxe professionnelle): *Charles Lassaue*
- Commission permanente franco-suisse des zones franches: *Jacques Jeannerat*
- Commission suisse d'arbitrage – ICC Switzerland: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Commission tripartite pour l'économie du canton de Genève: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Conseil des déplacements: *Nathalie Hardyn*
- Conseil du développement durable: *Nathalie Hardyn*
- Conseil du Léman: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Conseil stratégique de la promotion économique: *Vincent Subilia*
- CRPM (formation): *Jacques Jeannerat / Nathalie Hardyn*
- Fédération romande pour l'énergie (Comité): *Nathalie Hardyn*
- Fondation Avenir Bâtiment (Conseil de fondation): *Jacques Jeannerat*
- Fondation Force Nouvelle (Conseil de fondation): *Nathalie Hardyn*
- Fondation pour les terrains industriels de Genève (Conseil de direction et Conseil d'administration): *Charles Lassaue*
- Genilem: *Jacques Jeannerat / Alexandra Rys*
- Groupe de coordination des activités de promotion de Genève: *Vincent Subilia*
- Groupe de suivi du protocole d'accord sur le logement: *Charles Lassaue*
- Groupe de suivi du secteur PAV: *Charles Lassaue*
- Groupement des entreprises multinationales: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Groupement Transports et Economie (présidence): *Nathalie Hardyn*
- International Chamber of Commerce: *Vincent Subilia*
- Office de Promotion des Industries et des Technologies: *Jacques Jeannerat / Bernard Girod / Michel Balestra*
- Oustrail (Comité): *Nathalie Hardyn*
- Swiss Chamber's Arbitration Institution: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Union des associations patronales genevoises (Commission technique): *Charles Lassaue*
- Union industrielle genevoise (Comité): *Nathalie Hardyn*
- Union lémanique des Chambres de commerce: *Eric Biesel*/ Vincent Subilia***
- Unitec (Conseil): *Eric Biesel*

* Jusqu'au 30 avril

** Dès le 1^{er} mai





Cocktail de la Journée de Genève.



Gouvernance et organisation

Composition des différents organes au 31.12.2015

Membres d'honneur

- Michel Balestra, ancien président
- Patrick Coïdan, ancien directeur
- Gilbert Coutau, ancien président
- François Naef, ancien président
- Ivan Pictet, ancien président
- André Raymond, ancien président
- Jean-Bernard Rondeau, ancien président
- Jean-Jacques Schmid, ancien directeur

Membres du Conseil

- Sébastien Aeschbach, directeur, Chaussures Aeschbach SA
- Ron Aufseesser, directeur, service juridique, Maus Frères SA
- Claude Bagnoud, membre de la direction générale, chef Entreprises et Clients institutionnels, Banque Cantonale de Genève
- Jean-Paul Bart, administrateur, Naef Holding SA

- Christian Berlovan, associé et fondateur, Procab Studio SA
- Eveline Brechtbühl, CEO et administratrice, Somatra SA
- Jean-Marc Carnicé, bâtonnier, Ordre des avocats de Genève
- Bernard Chauvet*, directeur délégué région valdo-genevoise, Losinger Marazzi SA
- Laurence de la Serna, directrice générale, Jean Gallay SA
- Alain Decrausaz, directeur général, Ports Francs et Entrepôts de Genève SA
- Hervé Dessimoz, président, Groupe H Architecture et Ingénierie SA
- Jean-Luc Dumont, Head of Managed Services West, Swisscom (Suisse) SA
- Olivier Dunant, associé, Meyerlustenberger Lachenal Avocats
- Philippe Echenard, directeur général, Société coopérative Migros Genève

- Stéphane Fallot, Vice President - Investment & Business Development, Firmenich SA
- Marc Favre, agriculteur-viticulteur, Domaine des Grands-Buissons, Sézenove; président, Agrigenève
- Robert Fehlmann, directeur associé, Fehlmann & Associés SA
- Jean-Claude Fert, directeur, Fert & Cie SA
- Antonietta Frangi*, Partner, Cougar Partners; vice-présidente de la CCIG
- Frédéric Gisiger, directeur général, Brasserie Lipp SA
- Denis Harran, responsable clients, Swiss Risk & Care
- Gilbert Henchoz, fondateur, administrateur associé, Gilbert Henchoz architectes paysagistes associés SA
- François-Paul Journe, maître horloger constructeur, Montres Journe SA
- Claude Membrez*, directeur général, Palexpo SA
- Marie-Claire Messerli, présidente, Messerli Nettoyage SA
- Yves Mirabaud, associé senior, Mirabaud SCA
- Christiane Morel, directrice générale, Ethys SA
- Pierre Poncet*, associé commanditaire, Bordier & Cie, banquiers privés; président de la CCIG
- Roland Ray, président, directeur général, Groupe Quorum Communication SA
- Frédérique Reeb-Landry, directrice générale affaires publiques, Procter & Gamble Suisse
- Alain Rigazzi, directeur général, Hotel Warwick Geneva
- Gilles Rüfenacht, directeur général, Clinique des Grangettes
- Jean-Marie Salina, responsable clientèle entreprises de la région Genève, Credit Suisse SA
- Patrick Schriber*, directeur général, DuPont de Nemours International Sàrl
- René Staehli, Head of Export & Travel, Rolex SA
- Nicolas Tamari, CEO, Sucafina SA
- Juan Carlos Torres*, directeur général, Vacheron Constantin, Branch of Richemont International SA; vice-président de la CCIG
- Marc van Hove*, administrateur-délégué, Atar Roto Presse SA; trésorier de la CCIG
- Stéphanie Vonlanthen, directrice générale, SRO-Kundig SA (jusqu'au 31 octobre)

Observateurs

- Alexis Moeckli, président 2015, Jeune Chambre Internationale Genève
- Stéphane Tanner, expert fiscal diplômé, associé, Gillioz Dorsaz & Associés
- Frédéric Wigger, directeur, Piramédia SA; Groupement Jeunes Dirigeants (2003-2011), président suisse

Direction

- Jacques Jeannerat*, directeur
- Nathalie Hardyn, directrice adjointe
- Vincent Subilia, directeur adjoint (dès le 1^{er} mai)
- Eric Biesel, membre de la Direction (jusqu'au 30 avril)
- Alexandra Rys, membre de la Direction
- Charles Lassaue, membre de la Direction

Contrôleur aux comptes

- Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

* Membres du Bureau

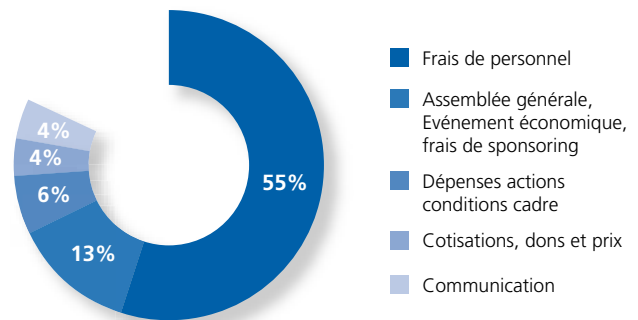
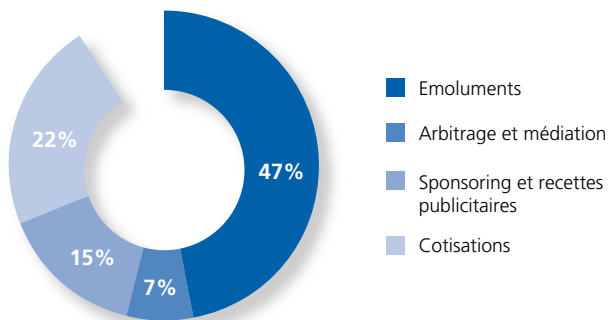




Prix de l'économie genevoise et Prix de l'innovation.

Finances

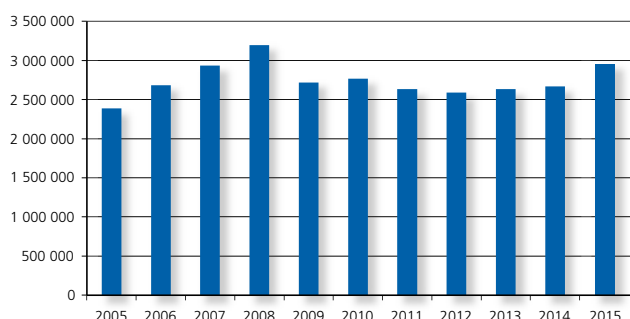
Le compte d'exploitation 2015 de la CCIG présente des recettes d'un total de Fr. 6 295 107.- en hausse de 17% par rapport à 2015.



Près de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations. Deuxième source de recettes, les cotisations des membres, qui ont connu, en 2015, une hausse due tant à l'augmentation du nombre de membres qu'au nouveau barème de cotisations approuvé lors de l'AG 2014. Viennent ensuite le sponsoring et les frais perçus pour les arbitrages.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à Fr. 6 294 202.-, en augmentation sensible par rapport à 2014. En effet, 2015 a marqué les 150 ans de la CCIG et la célébration de cet anniversaire peu commun a engendré des frais particuliers. Le poste le plus important demeure constitué des frais de personnel, suivi des frais de manifestations.

Emoluments 2005 - 2015



Les émoluments liés aux documents d'exportation et certificats d'origine sont un bon indicateur de la santé économique du canton. Après la forte baisse liée à la crise de 2008, la hausse, bien que prudente, enregistrée depuis 2012 se confirme, y compris en 2015, pourtant marquée par l'abandon du taux plancher euro-franc suisse.

L'exercice se clôture avec un excédent de recette de Fr. 905.-.

Le bilan au 31 décembre 2015 présente un total de Fr. 8 632 124.-, avec des fonds propres de Fr. 5 694 870.-.

Sponsoring

En 2015, vingt-trois entreprises ont conclu un partenariat privilégié avec la CCIG. Cette association leur permet d'accroître leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que ses nombreux événements, notamment la Journée de Genève et l'Événement économique ou l'Assemblée générale suivie du Dîner annuel. Les sponsors de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.



23



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

11



10

11

Merci à nos partenaires 2015



Sponsors



Co-sponsors



Partenaires



ASSURER UNE ÉCONOMIE FORTE
PROMOUVOIR LES ENTREPRISES MEMBRES



PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Congrès & Conférences | Lancements de produit | Stands

Soirées de gala | Cérémonies | Défilés de mode



GENEVE HQ | MONTREUX | BIEL | SINGAPOUR | HONG KONG | SHANGHAI | BEIJING | BANGKOK | TOKYO | SEOUL | MACAO | SÃO PAULO

+41 22 309 20 00 - emilie.villette@dorier-group.com - www.dorier-group.com